

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

MARDI 27 MARS 2018 • PARIS



Maîtrisez les nouvelles techniques
juridiques, fiscales et financières des
LEVÉES DE FONDS

**Comment structurer juridiquement
vos opérations de capital investissement ?**





Johanne COUTIER

Directeur Adjoint
Département Droit des Affaires
Fiscalité - Banque - Assurance

Face aux nombreuses opérations de levée de fonds, il vous importe de maîtriser aussi bien **les nouveaux modes de financement que les nouvelles techniques juridiques et fiscales**, notamment en matière d'augmentation de capital, d'actions de préférence ou encore de faire en sorte que votre levée de fonds soit ISF/PME, IR/PME ou PEA. **Il est donc primordial de faire le point sur toute l'actualité et les nouvelles pratiques en matière de levée de fonds pour sécuriser vos opérations dès à présent.**

C'est pourquoi nous vous convions à notre conférence sur les nouvelles techniques juridiques, fiscales et financières des levées de fonds qui sera **animée par d'éminents spécialistes du capital investissement, le 27 mars 2018 à Paris, pour vous faire partager leurs expériences de manière à l'intégrer dans votre propre pratique.**

POUR QUI ?

Au sein des entreprises

- Responsables des fonds de capital investissement
- Directeurs des opérations financières
- Directeurs des participations, investissements
- Directeurs juridiques et fiscaux
- Directeurs corporate finance
- Directeurs fusions acquisitions
- Responsables de l'ingénierie financière
- Directeurs stratégie
- Directeurs du développement
- Chargés d'affaires, analystes financiers

Au sein des banques

- Directions du département fusions acquisitions
- Directeurs des financements d'acquisition
- Directeurs des opérations spéciales
- Directeurs juridiques
- Analystes financiers

Mais aussi juristes, avocats, conseils et experts-comptables

POURQUOI ?

- Faire le point sur toutes les nouveautés et **les nouvelles pratiques en matière d'opérations de levée de fonds**
- Maîtriser les **nouveaux modes de financement**
- Analyser les **nouvelles techniques d'augmentation de capital et d'émission d'actions de préférence**
- Négocier des **pactes d'actionnaires efficaces**
- Structurer juridiquement et fiscalement votre opération et assurer **le montage de votre management package**

COMMENT ?

- Les exposés de présentation, illustrés par des exemples pratiques, sont traités par des **spécialistes des levées de fonds**
- **Des échanges entre les intervenants et les participants** sont prévus à l'issue de chaque exposé
- **Une documentation détaillée**, contenant les exposés des intervenants, vous sera remise au début de la formation pour un meilleur suivi des débats

LES ACQUIS

- Maîtriser les **points clés** qui feront la différence dans le **montage de vos levées de fonds**
- Identifier **les conséquences de vos choix** en termes de financement et de fiscalité notamment
- **Rédiger les clauses sensibles** à toutes les étapes de votre opération de levée de fonds



MARDI 27 MARS 2018

8h45 Accueil des participants

9h00

Faites l'état des lieux des nouvelles pratiques de financement des entreprises : vers une mutation ?

Fabrice Pesin

Médiateur du crédit

MÉDIATION DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

Corinne Lecocq

Avocat Associé

LECOQC CONSEILS AVOCAT

10h00

Faites le point sur les différents modes de financement en 2018

- Actions, obligations, obligations convertibles, obligations remboursables, actions remboursables : quelle stratégie adopter ?
- Quelles particularités de ces financements sur le plan du droit des sociétés ?
- Analysez les restructurations et contentieux propres à ces nouveaux modes de financement

Jean-Pierre Farges & Bertrand Delaunay

Avocats Associés

CABINET GIBSON, DUNN & CRUTCHER LLP

11h00 Café-Networking

11h30

Quelles sont les nouvelles techniques d'augmentation de capital et d'actions de préférence ?

- Actions de droit commun, actions de préférence, actions de SAS : 3 régimes autonomes ?
- Le régime légal des actions de préférence : quelle procédure et quelles limites en pratique ?
- Valorisation pré-money : comment la fixer et quelles sont les dispositions légales applicables au calcul de la prime d'émission ?
- Comment structurer une levée de fonds tout en la calant automatiquement sur la valorisation du tour suivant ?
- BSA Ratchet : quelle utilité dans le cadre de la levée de fonds et quelles limites fixer ?
- Rédiger une clause de liquidation préférentielle : quelle limite légale appliquer ?
- Levée de fonds en plusieurs tranches : quels outils utiliser ?
- Clause d'exclusion dans la SAS : un outil pour structurer l'évolution du capital

Charles-Emmanuel Prieur

Avocat Associé

UGGC & ASSOCIÉS

12h30 Déjeuner

14h00

Maîtrisez le déroulement et la structuration juridique et fiscale de la levée de fonds

- Sécurisez les intentions d'investissement des investisseurs : signature d'un term sheet
- Quelles diligences pour les investisseurs ? Quelles étapes ?
- Comment structurer la levée de fonds : holding ou pas ?
- Comment rendre l'investissement attractif au plan fiscal pour l'investisseur ? ISF/PME, IR/PME, PEA...
- Situation fiscale personnelle de fondateur (localisation, en direct ou pas)

Bertrand Araud

Frédéric Bucher

Avocats Associés

STC PARTNERS

15h00

Pactes d'actionnaires dans les start-ups : quelles sont les clauses sur lesquelles vous devez vous montrer vigilant ?

- Comment organiser la gouvernance : quels droits pour l'investisseur ?
- Faites le point sur les clauses relatives au capital social et aux transferts de titres
- La liquidité : un enjeu majeur pour l'investisseur
- Quels sont les mécanismes et les clauses protégeant l'investisseur contre une perte de valeur de son investissement ?
- Identifiez les clauses d'*intuitus personae* et d'exclusivité pesant sur les fondateurs

Christophe Blondeau

Avocat Associé

Alexandre Morel

Avocat Counsel

CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

16h00 Café-Networking

16h15

Management package : quelles nouvelles pratiques ?

- Maîtrisez les nouvelles dispositions législatives concernant les BSPCE et les actions gratuites
- Quelles nouvelles pratiques ?
- Quels risques encourus sur les montages pratiqués ?

Roy Arakelian & Thierry Jestin

Avocats Associés

PDGB

17h30 Clôture de la conférence

